

DFSC

DIR Est – Division
d'Exploitation de
Strasbourg

District de Strasbourg

Septembre 202

A35 – NORD

« POTERIE »

Réhabilitation de chaussée
Du PR 222+200 au PR 225+600
sens Lauterbourg vers Strasbourg

Dossier d'Exploitation Sous Chantier



Direction interdépartementale des routes Est

www.dir-est.fr

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaire
1	04 / 03 / 20	Envoi CIAT pour avis
2	23 / 03 / 20	Avis Ciat
3	12 / 08 / 20	Mise à jour du DESC – changement de date du chantier
4		

Affaire suivie par

MOITRIER Jean Claude - DIR Est / DE de Strasbourg
<i>Tél. : 03 88 56 61 32</i>
<i>Courriel : Jean-Claude.Moitrier@developpement-durable.gouv.fr</i>

Rédacteur

Jean Claude MOITRIER - DIR Est / DE de Strasbourg / District de Strasbourg

Relecteur

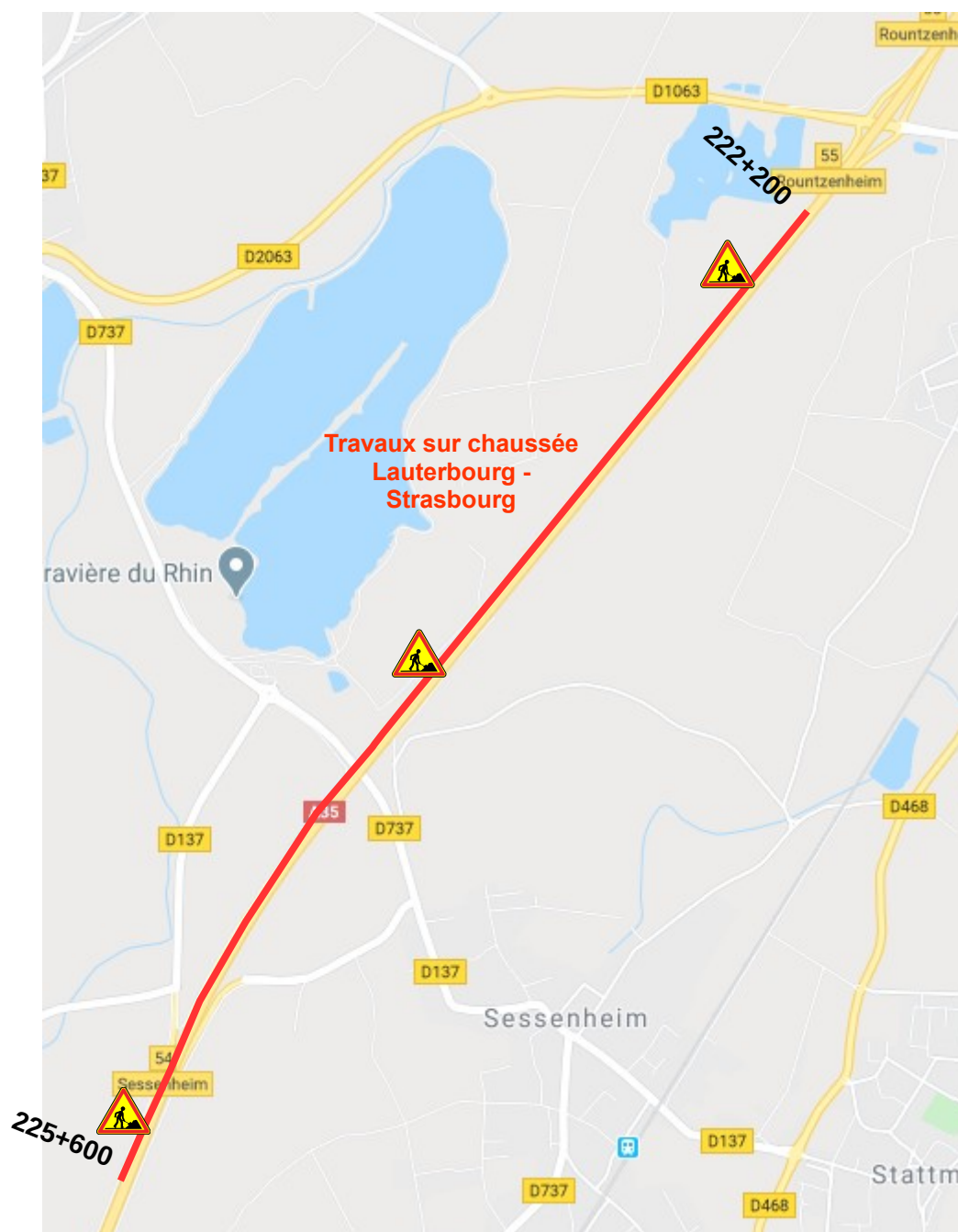
CIAT - DIR Est / DE de Strasbourg

SOMMAIRE

1 - PLAN DE SITUATION.....	4
2 - DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU CHANTIER.....	4
3 - MODE D'EXPLOITATION.....	5
3.1 - Principe général.....	5
3.2 - Données de trafic.....	5
3.3 - Mode d'exploitation sous chantier.....	7
4 - RÉALISATION DES TRAVAUX.....	12
4.1 - Phasage des travaux.....	12
4.2 - Accès au chantier par les entreprises.....	12
4.3 - Accès au chantier par le SDIS et les Forces de l'Ordre.....	13
4.4 - Gestion de crise.....	13
5 - SÉCURITÉ.....	13
5.1 - Dans l'emprise du chantier.....	14
5.2 - Mise en place et surveillance du balisage.....	14
6 - INTERVENANTS.....	16
7 - INFORMATIONS AUX USAGERS.....	17
8 - AVIS DES DIFFÉRENTES COLLECTIVITÉS LOCALES OU GESTIONNAIRES TOUCHÉS PAR LES TRAVAUX.....	17
8.1 - Liste des entités.....	17
9 - LISTE DES DESTINATAIRES DU DESC.....	18
10 - LISTE DES DESTINATAIRES DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE.....	18
11 - ARRÊTÉ DE CIRCULATION.....	18
12 - ANNEXES.....	18

1 - Plan de situation

Le présent dossier d'exploitation concerne la section de l'Autoroute A35 dans le sens Lauterbourg vers Strasbourg, entre les PR 222+200 et PR 225+600 (secteur de Rountzenheim à Sessenheim).



2 - Description synthétique du chantier

Le présent dossier d'exploitation concerne des travaux de réhabilitation de chaussée de l'autoroute A35, dans le sens Lauterbourg vers Strasbourg entre le PR 222+200 et le PR 225+600.

Les travaux à effectuer dans le cadre de cette opération sont les suivants :

- fraisage sur 16 cm d'épaisseur de la voie de droite et de gauche sur une largeur de 8 mètres et fraisage de la couche de roulement sur 6 cm en voie de gauche, de la BAU et de la BDG,
- mise en œuvre de Grave Bitume (EB 14–GB4–40%) 0/14 de classe 4 avec un maximum de 40 % d'agrégats en 10 cm d'épaisseur,
- mise en œuvre de géogrille sur fissures,
- mise en œuvre de Béton Bitumineux Semi Grenu (EB10-BBSG3) 0/10 de classe 3, avec 10 % d'agrégats, sur 6 cm d'épaisseur en couche de roulement .
- mise en œuvre de la signalisation horizontale permanente,
- travaux d'ouverture et fermeture des ITPC,
- travaux de balisage et dé-balisage nécessaires au chantier.

La durée de l'ensemble des travaux est évaluée à deux (2) semaines, hors samedi et dimanche et, hors intempéries.

3 - Mode d'exploitation

3.1 - Principe général

Dans la mesure du possible, les chantiers se déroulent selon le principe de séparation des activités de manière à assurer la sécurité de nos agents, des usagers et du personnel des entreprises. Ceci se traduit par la réalisation des chantiers hors de toute circulation publique.

En outre, dès lors que la congestion est jugée acceptable pour les usagers de la route, les chantiers sont menés pendant la période diurne dans un souci de sécurité, de santé des travailleurs et de qualité technique des prestations.

3.2 - Données de trafic

Choix de la période des travaux :

Le contexte particulier de l'année 2020 n'a pas permis de choisir une période de travaux favorable telle les congés scolaires.

Le choix de la période du chantier sur l'A35 s'est déterminée en fonction des disponibilités des entreprises de travaux, très sollicitées durant la période estivale.

Les travaux ont donc été programmés durant la deuxième quinzaine du mois de septembre 2020.

Le trafic de l'autoroute A35 dans le secteur des travaux est constant entre la période de congés scolaire et en dehors de cette période.

De plus, un chantier similaire a été réalisé en septembre 2019 (A35 Moder). Ce dernier n'a pas créé de difficultés particulières dans les conditions de trafic à cette période.

Trafic :

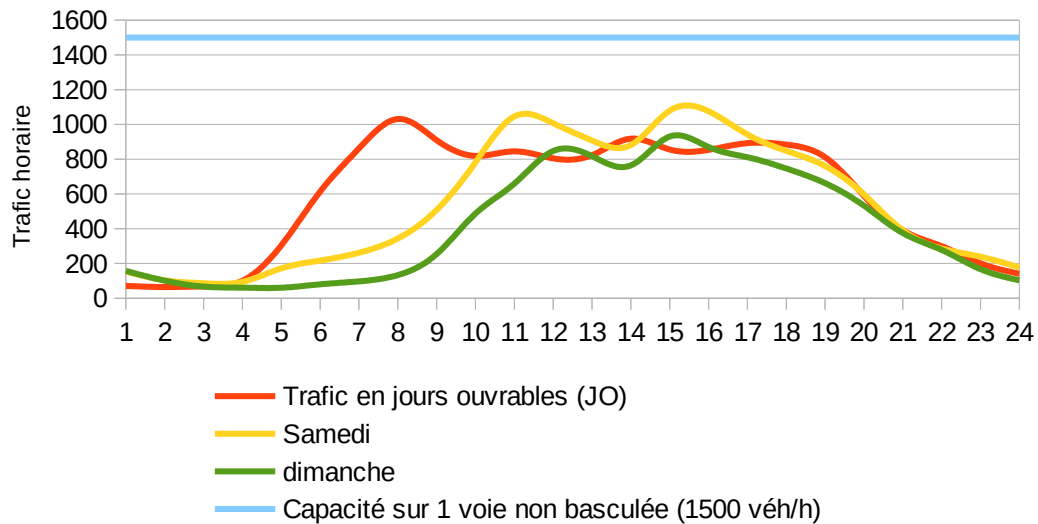
Le trafic de référence retenu est celui donné par les relevés de 2019. La station de référence est celle de Leutenheim située au PR 218+700 de l'A35, pour les deux sens de circulation .

Cette station est située à 3,5 km en amont du chantier.

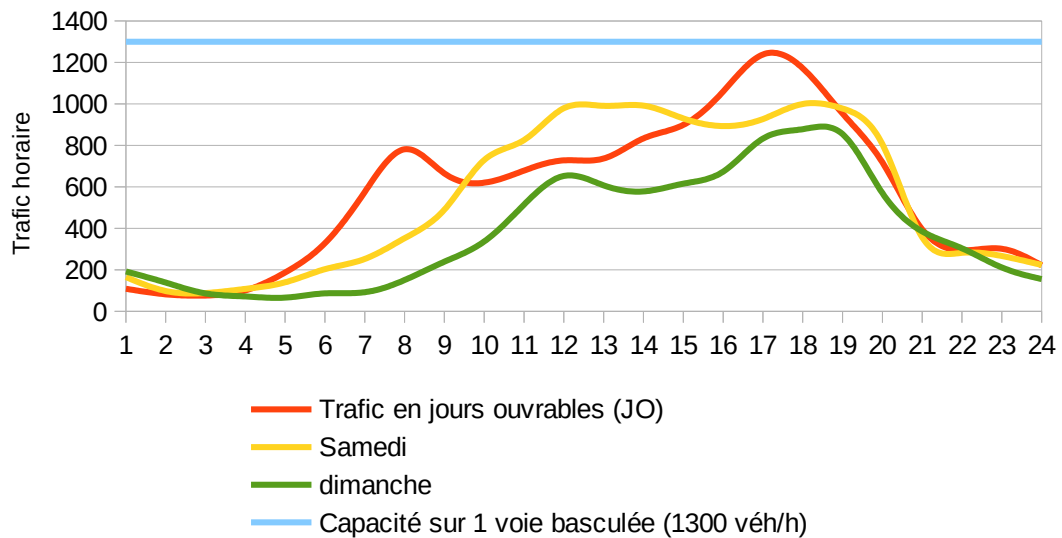
Les échangeurs n° 54 et 55 sont situés entre le chantier et la station de Leutenheim. Le cumul des entrées et sorties de trafic issu de ces échangeurs sur l'A35 aboutissent à un trafic de l'A35 augmenté de l'ordre de 4 % en aval de la zone des travaux, sur le sens Strasbourg vers Lauterbourg.

Les données trafic de la station de Leutenheim ci-après sont ceux des semaines n° 38 et 39 de 2019, période correspondante à celle envisagée pour le chantier de cette année et disposant de comptage.

Trafic Strasbourg vers Lauterbourg



Trafic Lauterbourg vers Strasbourg



Trafic A35 (2019)	Strasbourg vers Lauterbourg	Lauterbourg vers Strasbourg
Trafic moyen journalier du Lundi au Vendredi	En journée, trafic moyen de 870 à 1 070 véh / heure	En journée, trafic moyen de 580 à 1 320 véh / heure
Trafic moyen journalier du samedi	En journée, trafic moyen de 280 à 1 150 véh / heure	En journée, trafic moyen de 260 à 1080 véh / heure

Trafic échangeur	Échangeur n° 55 de Rountzenheim (trafic de juin 2010 + 2,4 % pour évolution 2019)	
	Lauterbourg vers Rountzenheim	Rountzenheim vers Strasbourg
Trafic moyen journalier du Lundi au Vendredi	3 380 véh/jour	1 330 véh/jour

Trafic échangeur	1/ 2 Échangeur n° 54 de Sessenheim (trafic de mai 2010 + 2,4 % pour évolution 2019))	
	Strasbourg vers Sessenheim	Sessenheim vers Strasbourg
Trafic moyen journalier du Lundi au Vendredi	1 800 véh/jour	1 760 véh/jour

3.3 - Mode d'exploitation sous chantier

De parts la nature des travaux consistant au remplacement de la structure de la chaussée sur sa largeur totale, d'une durée de chantier de deux semaines, et pour assurer la sécurité des automobilistes ainsi que des ouvriers du chantier, les travaux se feront sous coupure continue de circulation publique dans le sens Lauterbourg vers Strasbourg.

Dès lors deux variantes sont envisageables :

- des basculements de la circulation sur la chaussée opposée (mode 1+1 et 0),
- ou la mise en place de déviation par le réseau secondaire.

La fermeture de cette section d'autoroute et mise en place d'une déviation ne peut être retenue car :

- la déviation utiliserait des routes départementales locales qui traversent des agglomérations, lesquelles sont aujourd'hui, inadaptées à un trafic autoroutier ;
- et de plus, les RD ne sont pas en mesure d'absorber la densité du trafic autoroutier de l'A35.

A contrario, le trafic de cette section d'autoroute permet une mise en place aisée d'un basculement total de la circulation en mode 1+1 dans le sens Strasbourg vers Lauterbourg. Ce dispositif assure une capacité résiduelle de trafic supérieur à 1200 véhicules par heure et par sens de circulation.

Des mesures réalisées en 2017 sur chantiers autoroutiers réalisés avec le même mode d'exploitation indiquent un écoulement atteignant 1500 véh/heure sur voie non basculée et 1300 véh/heure sur voie basculée. Ce retour d'expérience sera utilisé pour l'évaluation de la congestion en phase chantier.

Au regard des niveaux de trafics enregistrés, des phénomènes de saturation pourront avoir lieu en heure de pointe. Ils sont cependant jugés acceptables socialement.

Les phénomènes de saturation sont décrits au paragraphe 3.3.1 suivant.

En conséquence, la solution de déviations locales n'est pas retenue sur ce secteur.

3.3.1 - Chaussée Lauterbourg vers Strasbourg

Le mode d'exploitation proposé est le basculement sur une voie de circulation sur la chaussée opposée (Strasbourg vers Lauterbourg).

Le trafic moyen absorbé peut être estimé à 1300 véhicules par heure.

Des ralentissements, voire une légère congestion apparaîtront malgré tout aux heures de pointe du de fin de journée entre 17h et 18h00.

- Une information sur la présence éventuelle de bouchon sera mise en place :
- via une remorque PMV situé sur l'A35 au PR 220+590 soit environ à 2,2 km du chantier (la remorque sera placée en amont de l'échangeur n° 55 de Rountzenheim.

3.3.2 - Chaussée Strasbourg vers Lauterbourg

Le mode d'exploitation proposé est la réduction de circulation sur une voie de circulation.

Le trafic est inférieur au trafic moyen absorbé sur une voie de circulation (estimé à 1 500 véhicules par heure). Des ralentissements seront cependant à prévoir dus au rabattement de voie de deux à une voie.

Une information sur la présence de bouchon dans ce sens de circulation sera mise en place par des panneaux AK 30.

3.3.3 - Choix du mode d'exploitation

Le mode d'exploitation retenu est le mode en 1+1 et 0

La méthode d'exploitation proposée permet donc d'exécuter les travaux en toute sécurité (chantier hors circulation) et d'assurer le transit du trafic sur l'autoroute A35 avec une gêne jugée acceptable.

Ce mode d'exploitation correspond au schéma n° CF 122a du Manuel du chef de chantier – Routes à chaussées séparées.

Au droit des zones de basculement et dé-basculement, la signalisation temporaire sera renforcée par un guidage latéral par cône K5a.

Les ITPC des PR 222+000, PR 222+800 et PR 226+800 nécessaires au basculement de circulation seront ouvertes par le Cei de Soufflenheim.

Au démarrage des phases du chantier, l'ouverture des ITPC sera effectuée en même temps que la mise en place des balisages de basculement afin de limiter leur temps d'ouverture.

Les travaux seront réalisés en deux phases de une semaine chacune.

La phase 1 s'effectuera du mardi au vendredi soir et la phase 2 du lundi au samedi matin.

Durant le week-end, du samedi au lundi matin, le sens Lauterbourg vers Strasbourg sera dé-basculé et rétabli sur la voie de droite uniquement.

**Le sens Strasbourg vers Lauterbourg restera maintenu sur la voie de droite.
Le maintien de la neutralisation des voies de gauche permettra au Cei de Soufflenheim un gain de temps lors de la mise en place du balisage de la phase suivante.**

3.3.4 - Déviations

Durant la phase n°1 du chantier, la bretelle d'entrée Rountzenheim vers A35 – Strasbourg (échangeur n° 55) sera fermée.

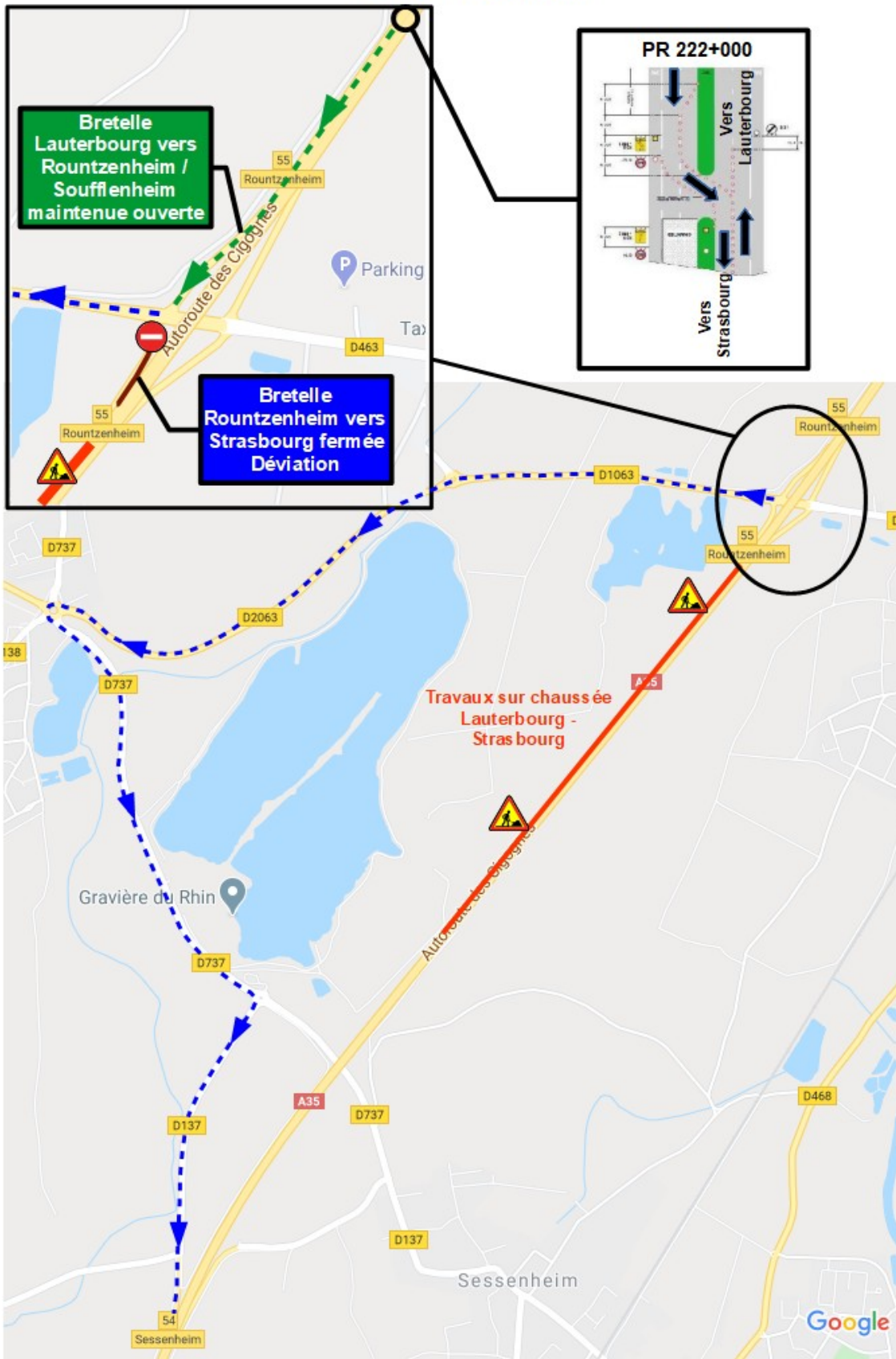
Durant la phase n°2 du chantier, la bretelle d'entrée Soufflenheim / Sessenheim vers A35 – Strasbourg (échangeur 54) sera fermée.

Les déviations associées aux bretelles fermées sont décrites ci-après.

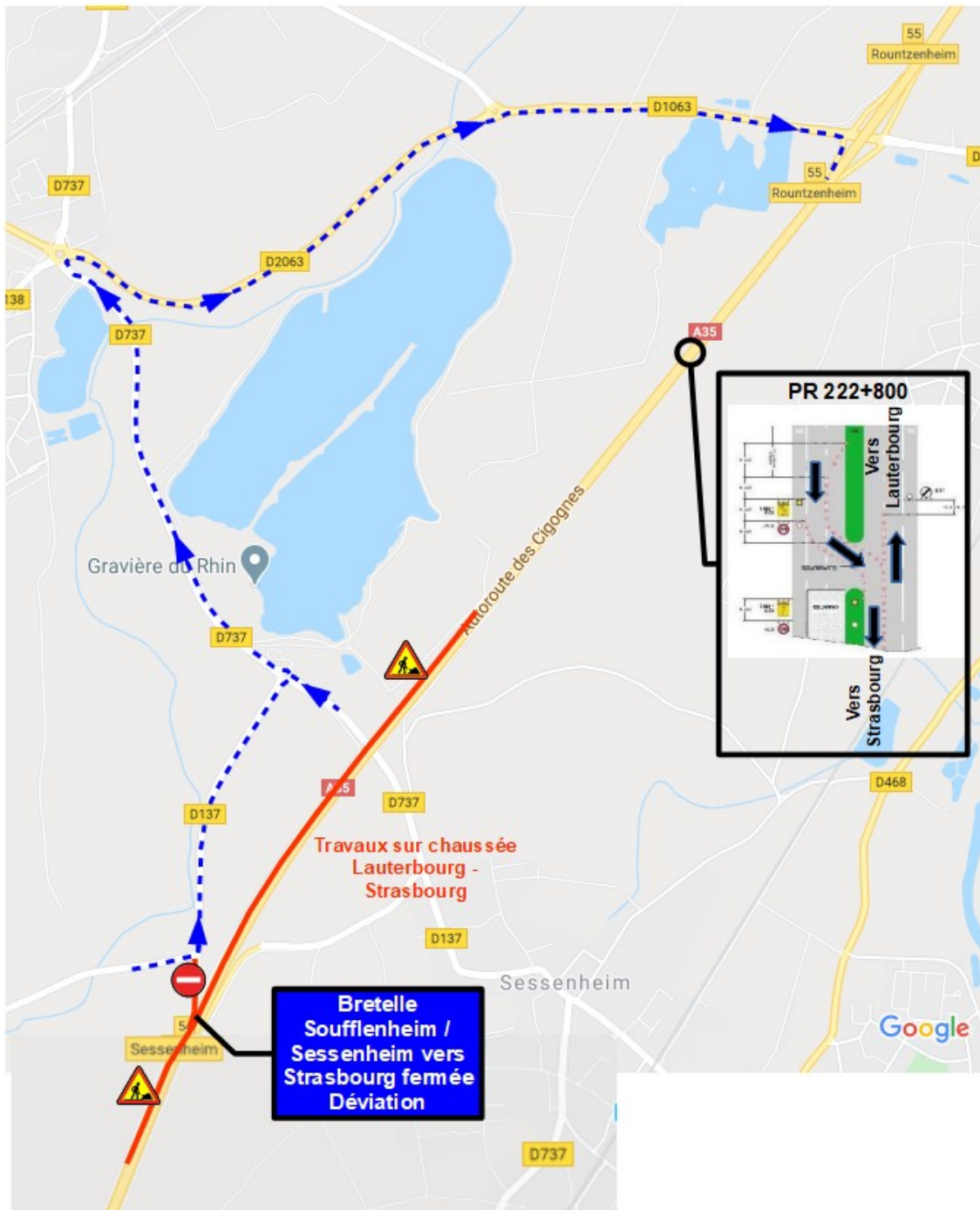
Bretelles fermées	Déviations associées
<p style="text-align: center;">Phase 1</p> <p style="text-align: center;">Echangeur 55 Bretelle Rountzenheim vers A35 – Strasbourg Du 14 au 18 septembre 2020</p>	<p><i>Pour l'ensemble des usagers, direction Soufflenheim par la RD 1063 puis direction échangeur n° 54 de Sessenheim par la RD 137 et reprise de l'A35 en direction de Strasbourg à partir de l'échangeur n° 54.</i></p>
<p style="text-align: center;">Week end du 18 – 20 septembre 2020 et Phase 2</p> <p style="text-align: center;">Echangeur 54 Bretelle Soufflenheim / Sessenheim vers A35 – Strasbourg du 18 au 26 septembre 2020</p>	<p><i>Direction Soufflenheim par la RD 137 puis direction échangeur n° 55 Rountzenheim par la RD 1063 et retrouver l'A35 en direction de Strasbourg.</i></p> <p><i>Pour les usagers en provenance de Schirrhein et Schirrhoffen, direction Soufflenheim par la RD 137 puis la RD 1063 vers l'échangeur n° 55 de Rountzenheim.</i></p>

PS : la bretelle Soufflenheim / Sessenheim sera fermée durant le WE du 19 – 20 septembre 2020 pour permettre le stockage en toute sécurité, des engins de chantier.

Phase 1 - Déviation



Phase 2 – Déviation



4 - Réalisation des travaux

4.1 - Phasage des travaux

Les travaux se réaliseront en deux phases :

Phase	Dates	Basculement	Bretelle fermée	Perturbations
1	Du lundi 14 au vendredi 18 septembre 2020	Du PR 222+000 au PR 226+800 (4 800 m)	Bretelle A35 – Lauterbourg vers Soufflenheim / Rountzenheim	Du lundi 14 septembre à partir de 4h00 au vendredi 18 septembre à 21h00
WE	Du vendredi 18 au lundi 21 septembre 2020	Sans objet	Bretelle Soufflenheim / Sessenheim vers A35 – Strasbourg	Du vendredi 18 à partir de 21h00 au lundi 21 septembre à 3h00
2	Du lundi 21 au samedi 26 septembre 2020	Du PR 222+800 au PR 226+800 (4 000 m)	Bretelle Soufflenheim / Sessenheim vers A35 – Strasbourg	Du lundi 21 septembre à partir de 3h00 au samedi 26 septembre à 18h00

NB :

Durant la totalité des travaux à partir du lundi 14 au samedi 26 septembre 2020, la voie de gauche de la chaussée Strasbourg vers Lauterbourg sera neutralisée du PR 227+300 au PR 221+800.

Durant le week-end du vendredi 18 au lundi 21 septembre 2020, la voie de gauche de la chaussée Lauterbourg vers Strasbourg sera neutralisée du PR 221+400 au PR 227+000.

Cette période ne comporte aucun jour « hors chantier ».

4.2 - Accès au chantier par les entreprises

Les accès au chantier sont les suivants :

Phases 1 :

Entrée de chantier par la bretelle Sessenheim – Strasbourg et accès dans le balisage au droit du PR 225+200.

Entrée de chantier par la bretelle Rountzenheim – Strasbourg de l'échangeur 55.

Sortie de chantier par le dé-basculement situé au PR 226+800.

Phase 2 :

Entrée de chantier par la bretelle Sessenheim – Strasbourg de l'échangeur 54.

Entrée et sortie de chantier par le dé-basculement situé au PR 226+800.

Les accès seront filtrés par l'intermédiaire d'un personnel de l'entreprise chargé des travaux.

Le chef de CEI ou son représentant contactera l'entreprise dès que les fermetures de voies seront activées pour donner l'autorisation d'accès au chantier.

4.3 - Accès au chantier par le SDIS et les Forces de l'Ordre

Pour le chantier, les accès des secours et force de l'ordre s'effectueront selon les mêmes accès de chantier définis au chapitre 4.2 ci-dessus.

4.4 - Gestion de crise

En cas d'accident ou d'incident au droit des travaux, les principes de gestion de la circulation seront les suivants :

- **Sens Strasbourg vers Lauterbourg** : en cas de blocage de la circulation sur la voie non basculée, les usagers pourront emprunter en petite maille, la RD29 à partir de l'échangeur n° 53 de Rohrwiler, puis la RD 468 jusqu'à Rountzenheim et rejoindre l'échangeur n° 55 de Rountzenheim par la RD 463.

En grande maille, les usagers seront dirigés vers Haguenau sur l'A4, l'A340 et le RD 1340, puis la déviation de Haguenau et la RD 1063 pour rejoindre l'échangeur 55 de Rountzenheim. L'information pourra être donnée via le PMV de l'A4 de sens Strasbourg vers Paris et situé au PR 6+700.

Ces itinéraires sont identifiés sur le **Plan de Gestion du Trafic du Bas Rhin de l'axe A35 nord**.

- **Sens Lauterbourg vers Strasbourg** : en cas de blocage de la circulation sur la voie basculée, en petite maille, les usagers seront dirigés vers la RD468 à partir de l'échangeur 55 de Rountzenheim, puis sur la RD463, la RD468 et la RD29 jusqu'à l'échangeur n° 53 de Rohrwiler pour rejoindre l'A35. En grande maille, les usagers seront dirigés vers Haguenau à partir de l'échangeur 55 de Rountzenheim et la RD 1063, puis la RD 1340 et l'A340 pour rejoindre l'A4. L'information pourra être donnée via le PMV mobile placé sur l'A35 de sens Lauterbourg vers Strasbourg et situé au PR 220+590 (à 800 m de la sortie 55).

Ces itinéraires sont identifiés sur le **Plan de Gestion du Trafic du Bas Rhin de l'axe A35**.

5 - Sécurité

Le chantier est de catégorie 2 et sera donc soumis aux obligations suivantes :

- Coordination sécurité et protection de la santé,
- Plan général de coordination,
- Plans particuliers de sécurité et de protection de la santé.

La mission du coordonnateur comprendra la prise en compte de ces travaux qui sont totalement dans le champ de sa mission.

Ce chantier ne comporte aucune ligne HT franchissant l'A35 .

5.1 - Dans l'emprise du chantier

Tous les agents du CEI de Soufflenheim et les personnels des entreprises présents sur le chantier seront équipés des vêtements de protection individuel à haute visibilité de classe 2 minimum ainsi que des protections complémentaires telles que des lunettes ou des protections auditives ainsi que toute protection nécessaire au poste de travail.

Les véhicules circulant sur le chantier seront équipés des balisages (bandes rétrofléchissantes rouges et blanches de classe 2) ainsi que les feux spéciaux de type gyrophares.

La circulation des véhicules sur la zone du chantier s'effectuera à vitesse réduite au maximum à 30 km/h, feux de croisement et gyrophares allumés.

Les zones de chantier seront séparées des zones de circulation par des balisages de protection. Les accès seront surveillés et gérés par un personnel de l'entreprise pour éviter toute intrusion d'usager.

5.2 - Mise en place et surveillance du balisage

5.2.1 - Mise en place du balisage

Le Cei de Soufflenheim réalisera les poses / déposes des balisages nécessaires à l'ensemble des travaux.

Les procédures de mise en place des signalisations temporaires seront conformes au Manuel du Chef de Chantier et aux consignes appliquées au Centre d'exploitation et d'Intervention des autoroutes de Soufflenheim.

Le CISGT est informé de la mise en place de la signalisation de chantier en temps réel par le responsable du Cei de Soufflenheim présent sur place lors de la fermeture ou ouverture ainsi que des éventuelles perturbations qui en découlent.

Au droit du chantier la circulation sera maintenue à double-sens sur la chaussée circulé.

Le recours à un dispositif plus lourd de type BT2 impliquerait un allongement de la durée du chantier d'environ une semaine (allongement du temps effectif de gêne à l'usager), ce qui n'est pas envisageable pour les usagers locaux de l'A35.

Par ailleurs, les travaux de chaussées nécessitent un délai de 4 et 5 jours, délai par phase qui est inférieur aux préconisations de la note d'information 121 du SETRA, laquelle recommande la pose de séparateurs de type BT2 minimum pour des chantiers supérieurs à 7 jours, en configuration 1+1 et 0.

Le balisage de séparation des deux sens de circulation sera matérialisé par des plots K5a posés tous les treize mètres, dans la mesure où la durée du basculement actif est de 6 jours en mode [1+1 / 0].

5.2.2 - Surveillance de la zone de chantier

Les signalisations temporaires nécessaires aux travaux, à la neutralisation de voie, aux fermetures des chaussées et des déviations de la circulation seront mises en place et maintenues par le CEI de Soufflenheim.

Le CEI de Soufflenheim, chargé des travaux de balisage, effectuera une surveillance du balisage. Cette surveillance sera consignée sur une main courante.

La patrouille informera le responsable d'intervention du CEI de Soufflenheim de tout événement survenant sur le balisage.

Surveillance de jour du balisage

De jour, la signalisation temporaire du chantier sera surveillée par la patrouille ordinaire. A cet effet la patrouille veillera à organiser son circuit de la manière en commençant par le secteur du chantier à partir de 07h30.

Surveillance du soir et de nuit du balisage

Pour le soir, une équipe de 2 agents travaillera en décalé de l'après-midi 13h18 à 21h00 et patrouillera entre 13h30 et 21h00.

La nuit, il sera mis en place une patrouille spécifique de 2 agents pour la surveillance, avec main-courante, de 02h00 à 04h00.

→ **La fréquence de passage et surveillance des balisages sera donc de trois (3) en moyenne sur une plage horaire s'étalant de 7h30 à 21h00, et de un passage sur le milieu de la nuit.**

En cas de signalement de problèmes sur le secteur et au cas où la patrouille ne puisse intervenir seule, elle fera appel à l'astreinte sécurité pour intervenir en renfort.

En cas d'incidents ayant des conséquences sur l'écoulement du trafic, la veille qualifiée de la DIR-Est sera avertie immédiatement à savoir le CISGT Gutenberg.

Durant la nuit, les deux zones de basculement seront éclairées par des ballons éclairants.

Surveillance de Week End

De jour, la signalisation temporaire du chantier sera surveillée par une patrouille le samedi et une le dimanche soit un passage par jour.

La nuit, il sera mis en place une patrouille spécifique de 2 agents pour la surveillance entre de 02h00 à 04h00.

5.2.3 - Limitation de vitesse

Durant les travaux, la vitesse des usagers sera limitée selon les prescriptions suivantes :

- la vitesse sera **limitée à 80 km/h** dans la zone de circulation à double sens
- la vitesse sera **limitée à 50 km/h** au droit des basculements,

La zone des travaux ne permet pas la réalisation de contrôle de vitesse par radar autonome par absence de plate-forme stabilisée sur le secteur.

6 - Intervenants

Prestations	Entreprises ou sociétés	Responsables
Maîtrise d'ouvrage	Division d'Exploitation de Strasbourg	AMIOTTE Hugues – Chef de service
Maîtrise d'œuvre	Division d'Exploitation de Strasbourg - District de Strasbourg 17, rue Zielbaum 67200 STRASBOURG 03.88.56.61.30	Oser Antoine – Chef du District de Strasbourg - 03 88 56 61 31 MOITRIER Jean Claude Adjoint du District - 03 88 56 61 32 RIVAT Jean François – Chef d'équipe
Surveillance du trafic	Centre d'Information de Sécurité et de Gestion du Trafic (CISGT) - 17, rue Zielbaum - 67200 STRASBOURG 03 88 56 61 00	SCHMITT Bernard – Chef du Cisgt 03 88 56 61 01
Signalisation temporaire d'exploitation, balisages de protection	Centre d'Entretien et d'Intervention de Soufflenheim Route de Drusenheim 67620 SOUFFLENHEIM	SCHMITT Frédéric – Chef de centre 03 88 05 75 22
Forces de l'ordre sur A35	Peloton de Gendarmerie de Soufflenheim - Route de Drusenheim 67620 SOUFFLENHEIM	
Entreprise de travaux d'enrobés	EUROVIA / COLAS Agence de Molsheim 13 route industrielle de la Hardt 67129 Molsheim CEDEX	SCHILD Marc – Eurovia TAVERNA Thierry - Colas
Entreprise de marquage de la signalisation horizontale	SIGNATURE Agence de Colmar – 1 rue Denis Papin 68000 COLMAR	DUVAL Marc 03 89 23 08 59
Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé	VERITAS Agence de Strasbourg 4 rue du Parc- Oberhausbergen 67088 STRASBOURG Cedex2	NEUPERT Jean Luc 03 88 56 84 56
Contrôle laboratoire	ATEMAC	SCHERRER Philippe

7 - Informations aux usagers

Préalablement aux travaux, il sera procédé à une information publique par l'intermédiaire d'une campagne de communication et d'information.

Les différents supports utilisés pour diffuser l'information sont détaillés ci-après.

Support	Méthode d'information	Service assurant la prestation	Cible
Dossier d'exploitation	Diffusion	District de Strasbourg	Services d'urgences, secours, Force de l'ordre, autres gestionnaires, CCI du bas Rhin
Panneaux d'informations	Placés sur site des travaux en semaine 36	Cei Soufflenheim	Tout usager
Radios, presses locales et télévisions locales	Point route journalier	CISGT Gutenberg de Strasbourg	Tout usager
Site Internet de la DIR-Est	Site internet : www.dir-est.gouv.fr	Cellule Com de la DIR Est	Tout usager
Communiqué de presse	Diffusion	District de Strasbourg	Tout usager

Avant le chantier	Un communiqué de presse sera établi en lien avec la cellule communication de la DIR
Pendant le chantier	Affichage sur PMV : néant Fermeture des bretelles Rountzenheim vers Strasbourg et Soufflenheim / Sessenheim vers Strasbourg <ul style="list-style-type: none">Information par un panneau sur la bretelle mis en place 2 semaines avant le début des travaux.

8 - Avis des différentes collectivités locales ou gestionnaires touchés par les travaux

8.1 - Liste des entités

Les gestionnaires, forces de l'ordre, secours et collectivités informés touchés par les travaux sont :

SDIS - Direction Départementale des Services Incendies
SAMU – Responsable Médical SAMU
Peloton autoroutier de Soufflenheim
Groupement de Gendarmerie du Bas Rhin
Conseil Départemental du Bas Rhin – UT de Soufflenheim
Communes de Sessenheim , Soufflenheim, Rountzenheim

9 - Liste des destinataires du DESC

SDIS - Direction Départementale des Services Incendies	
SAMU – Responsable Médical SAMU	
Peloton autoroutier de Soufflenheim	
Groupement de Gendarmerie du Bas Rhin	
Conseil général du Bas Rhin	
Conseil général du Bas Rhin - UT de Soufflenheim	
Mairie de Rountzenheim	routzenheim.mairie@wanadoo.fr
Mairie de Sessenheim 2 Place de la Mairie, 67770 Sessenheim	mairie.sessenheim@wanadoo.fr
Mairie de Soufflenheim 15, Grande rue 67620 Soufflenheim	mairie.soufflenheim@wanadoo.fr
CEI de Soufflenheim	
Cadre District de Strasbourg (astreinte sécurité)	
CISGT – 17, rue Zielbaum - 67200 STRASBOURG	
DTT du Bas Rhin Cité administrative Gaujot 14 rue du maréchal Juin, B.P. 61003, 67070 STRASBOURG CEDEX	
Chambre de Commerce et d'Industrie du Bas Rhin	p.heulin@alsace.cci.fr
Transport routier	cdupuy@tdifrance.fr cschoeffter@urta.fr e.schnebelen@brun-invest.net ; info.acuta@free.fr jean-laurent.hermann@fr.rhenus.com TLF EST : urta67@urta.fr ; urta@urta.fr
Information routière	itbr67@gmail.com

10 - Liste des destinataires du communiqué de presse

Presse locale (via cellule communication de la DIR Est)

11 - Arrêté de circulation

Pour réaliser cette opération, un arrêté de circulation sur l'autoroute A35 sera nécessaire.

12 - Annexes

Sans objet



Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 3 83 50 96 00 – fax : 33 (0) 3 83 32 39 22
BP 82120 – 10 et 16 promenade des Canaux
54000 Nancy cedex

